

Guide des normes graphiques en contexte de partenariat avec la Ville de Chambly



Septembre 2023



CHAMBLY
FIÈRE PARTENAIRE



LA TYPOGRAPHIE

Le caractère officiel du logotype de la Ville de Chambly est **Peignot Bold** et doit être utilisé en majuscules.

COULEURS OFFICIELLES



PANTONE : Bleu 300
CMJN : C-100, M-43, J-0, N-0
RVB : R-0, V-114, B-187
HEX : # 0072bb



PANTONE : Vert 361
CMJN : C-91, M-0, J-83, N-0
RVB : R-0, V-158, B-89
HEX : # 009e59



AUTRES VERSIONS POSSIBLES DU LOGO

SUR UN FOND CLAIR

Lorsque le fond est blanc ou très pâle ou qu'il s'agit d'un fond photographique relativement neutre, le logo de la Ville de Chambly doit être présenté dans les couleurs officielles.



SUR UN FOND FONCÉ

Le logo en blanc (ou en renversé) doit être utilisé seulement lorsque le fond est foncé ou trop chargé ou qu'il n'offre pas un contraste suffisant avec le logo en couleur ou en noir. Assurez-vous de créer le logo en renversé à partir d'un bloc.



SUR UN DOCUMENT NOIR ET BLANC

Il est également possible de lui substituer la version noire, par exemple si le processus d'impression est en noir.



ERREURS À ÉVITER

Veillez à utiliser le fichier-maître contenant les différentes versions officielles du logo de la Ville de Chambly.

A NE PAS FAIRE :

Inverser les couleurs



Modifier les couleurs



Utiliser la version en couleur sur un fond trop foncé ou peu contrasté



Utiliser la version inversée sur un fond trop pâle ou trop chargé



Modifier la police du logo



Ajouter de l'effet (ombre, etc.)



ZONE PROTÉGÉE, DIMENSION MINIMALE ET MENTION

Que vous utilisiez le logo en couleur, en noir ou en renversé, les directives en matière de zone protégée et de dimension minimale s'appliquent, et ce, quel que soit le support utilisé.

ZONE PROTÉGÉE

La zone protégée est un espace qui doit demeurer dégagé autour du logo afin de maximiser la visibilité de ce dernier et de le distinguer des éléments avoisinants. Cet espace correspond à la hauteur de la lettre C.



FORMAT DE REPRODUCTION MINIMAL

Afin de s'assurer que le logo demeure lisible même lorsque sa dimension est réduite, il ne peut être reproduit en deçà d'une hauteur d'un pouce (0,75 pouce).

